

France : Des familles d'enfants en Syrie en appellent à l'Onu

PARIS (Reuters) – Des familles d'enfants se trouvant en Syrie ont déposé jeudi une plainte devant le Comité des droits de l'enfant des Nations unies afin de contraindre la France à offrir sa protection à ces mineurs venus avec leurs parents djihadistes ou nés sur place.

Cette plainte concerne plus précisément les enfants vivant dans des camps installés dans les zones sous contrôle kurde du nord de la Syrie.

« L'État français viole les dispositions de la convention internationale des droits de l'enfant dont il est signataire en abandonnant des enfants français en proie, dans une zone de guerre, à la famine, la soif, la maladie et la mort », estiment les avocats des familles dans un communiqué.

« La priorité des autorités françaises doit être le sort des enfants victimes qui n'ont pas demandé à naître ou à être emmenés en Syrie : l'Etat français leur doit protection », ajoutent **Marie Dosé, Martin Pradel et William Bourdon**, qui représentent des grands-parents, des oncles et tantes de mineurs.

Ils citent en particulier les camps de Roj et al Hol, où les enfants vivent selon eux dans des conditions sanitaires *« effroyables »*.

Composé de 18 experts indépendants chargés de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, le comité n'a aucun pouvoir de sanction. *« Mais il peut exiger de l'État partie (de la Convention-NDLR) des mesures provisoires »,* écrivent les trois avocats français, qui dénoncent *« le silence assourdissant et nécessairement complice des autorités françaises »*.

Le flou demeure sur le sort qui attend ces enfants, mais aussi sur leur nombre exact. Selon des sources françaises, quelque 150 ressortissants français, dont une cinquantaine d'adultes, seraient détenus ou retenus dans le nord-est de la Syrie par les Forces démocratiques syriennes, une alliance arabo-kurde alliée de la coalition internationale engagée contre l'EI.

Emmanuel Macron a déclaré mardi qu'il n'y avait aucun programme de retour des djihadistes français à l'étude, les Français arrêtés dans la zone irako-syrienne devant selon lui être jugés sur place. ■